

Budget 2013 et 2014

mesures fiscales et financières

juin 2013



Equilibre entre revenus et dépenses



- Effort équilibré, dans la ligne de l'accord de gouvernement.
- 2013
 - 58 % économies
 - 35 % revenus fiscaux
 - 7 % divers
- 2014
 - 62 % économies
 - 28 % revenus fiscaux
 - 10 % divers

Aperçu des mesures



- **Favoriser la relance** : réduction charges salariales PME
- **Pas de charges supplémentaires sur les salaires**
- **Favoriser l'équité**: via une "fairness tax"
- **Glissement vers la consommation**
 - Indexation limitée des accises
 - Limitation exonération fiscale pour diplomates
- **Harmonisation**:
 - TVA avocats
 - Intercommunales
 - SICAVS- Tate&Lyle-Aberdeen
- Contribution **secteur financier**

Relance: diminution charges salariales

- Dispense versement précompte professionnel
- Pour PME
- 50 millions d'euros
- A partir de 2014

FAIRNESS TAX



- Les sociétés qui distribuent effectivement des dividendes, alors qu'elles paient à peine de l'impôt suite à la DIN et à des pertes reportées, seront soumises à un impôt minimum.
- Cotisation spéciale de 5% sur les dividendes distribués durant l'année comptable et compensés par des déductions/pertes fiscales.
- Exclus: PME, revenus de brevets, déduction pour investissements.
- 2013: 140 millions d'euros. 2014: 165 millions d'euros (215-50)

Accises

- Indexation limitée des accises (8%) dont certaines n'ont pas été modifiées pendant longtemps
- **Exclus:** diesel/essence/gaz/électricité/mazout de chauffage
- 2013: 47,7 millions d'euros. 2014: 111,5 millions d'euros
- Augmentation accise tabac 2014: 100 millions d'euros

Exonération fiscale diplomates

- Les quantités de produits qui entrent en considération pour une exonération d'accises pour diplomates internationaux sera limité, notamment pour le tabac/l'alcool/le carburant
- 2013: 10,2 millions d'euros. 2014: 10,2 millions d'euros.

TVA avocats



- Harmonisation au sein de l'UE: la Belgique est le seul pays qui connaît encore une exonération pour les avocats.
- Alignement sur les notaires et huissiers de justice. Cf. arrêt Cour constitutionnelle 14/11/2012.
- Taux normal+ possibilité de déduction.
- 2014: 89 millions d'euros.

Intercommunales



- Contribution des intercommunales via l'impôt des personnes morales
- Rendement 2014: 30 millions d'euros.

Harmonisation européenne



- SICAVS:
 - Certains revenus de fonds obligataires ne sont imposés d’aucune manière parce qu’ils n’ont pas de “passeport européen”.
 - Ils seront dorénavant soumis au régime d’imposition normal.
 - 2013: 55 millions d’euros. 2014: 90 millions d’euros.
- Arrêts Tate&Lyle/Aberdeen
 - Traitement uniforme des dividendes belges
 - 2013: 25 millions d’euros. 2014: 25 millions d’euros.

Contribution secteur financier

- Augmentation de la taxe d'abonnement pour toutes les banques
- 2013: 40 millions d'euros. 2014: 171 millions d'euros.

Conclusion

- Effort d'assainissement intense mais pas au détriment de la croissance économique
- Pas de charges supplémentaires sur les salaires.
- Diminution charges pour relance PME
- Premier glissement vers les charges sur la consommation